

MAIRIE DE FRANCS

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

ORDINAIRE

Du 12 novembre 2019

CONVOCATION du 06 novembre 2019

L'an deux mil dix neuf, le 12 novembre à 20H00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Madame MADRID Claudine , Maire.

Présents : Mesdames MADRID Claudine, GISSOUT Florence, PEYRAT Lucienne, SUEUR Pierrette, DAUGIERAS Claire.

Messieurs : REVERDEL Dominique, PEYRAT Daniel, PREVOST Philippe, BRAUD Alexis.

Absente: Madame RICHARD Carine.

Fauchage :

Le fauchage nous a rapporté 7 098,25 € dont 6 792 € pour la commune de Tayac et 306,25 € pour les particuliers. Nous avons dépensé 1530 € de GNR et 2 825,88 € en réparation tracteur et épareuse soit un bénéfice de 2 742,37 €.

Location logement ancienne mairie :

Madame MURILLO est partie et c'est Madame GALINEAU qui a loué le logement à compte du 09 novembre . Entre les deux locations des tringles à rideaux ont été posées pour éviter le démontage à chaque déménagement et la détérioration.

Infos diverses :

- Durant les vacances scolaires de Toussaint, trois trottinettes ont été sorties du garage . Une a été retrouvée dans la cour et les deux autres près des tables de pique-nique . Pour accéder aux trottinettes il a fallu ouvrir le portail de la cour puis ouvrir la porte du garage, vraisemblablement en passant le bras par une petite fenêtre cassée sur la porte. Cette fenêtre a été condamnée par le cantonnier.

- Étant donné que le Conseil Municipal a convenu de baptiser le foyer : " Foyer Rural Armand Grelaud " , cette cérémonie sera intégrée aux vœux de la commune. Monsieur REVERDEL se charge de contacter une entreprise pour la plaque.

- Madame MADRID a assisté, le 07 novembre dernier, à une réunion sur l'installation de la fibre sur la CDC . Elle fait un résumé de cette réunion au Conseil Municipal. Il faut retenir que le programme d'avancement des travaux sera communiqué à la Communauté de Communes qui fera le relais aux communes. La prise sera installée dans la maison et on pourra brancher le réseau sur la fibre si on a internet. Pour ceux qui n'ont pas internet l'abonnement téléphonique pourra être conservé en l'état. Toutefois il est conseillé de faire installer la fibre même si on ne l'utilise pas car l'installation sera payante en cas de demande ultérieure.

- Monsieur REVERDEL explique au Conseil Municipal qu'il s'est mis en relation avec Monsieur LEBLANC, directeur Orange des relations avec les collectivités de la Gironde, au sujet d'internet qui fonctionne très mal depuis un certain temps.

- Le cantonnier a trouvé une baste avec un fond de maïs pourri et un sac plastique contenant un seau à peinture devant la porte du garage ce matin.

Questions diverses :

- Adressage : Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'estimation mise à jour de Monsieur VIENNE et lui demande son avis au sujet des options proposées ? Le conseil Municipal ne choisit, à 9 voix pour, que la première option à 500 € hors taxes et demande à Madame le Maire à communiquer ce choix

pour la consultation des entreprises.

• Madame le Maire demande à Monsieur BRAUD où on en est au sujet du trou à boucher devant chez Monsieur HAUTHIER ? Monsieur BRAUD explique qu'il faut se débrouiller pour remédier au problème nous même. Il dit qu'en cas de fortes pluies, beaucoup d'eau arrive du chemin rural situé en haut de la cote, descend et traverse la route et ravine le bas-coté . Il ira sur place se rendre compte.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents du Conseil Municipal.

LE MAIRE
MADRID CLAUDINE



Madrid